



Compte rendu du comité technique local du 28 mai 2015

Les sujets proposés aux représentants du personnel lors de cette séance du comité technique local n'étaient pas cruciaux : rapport d'activité de la DDFIP, tableau de bord de veille sociale et bilan de la formation professionnelle. La CGT a donc, en concertation avec solidaires, décidé d'en bouleverser l'ordre du jour pour évoquer les projets de restructurations en cours et à venir. Les deux organisations en ont fait un préalable à l'ouverture des débats.

Le président, dans sa grande bonté, a accepté mais a tout d'abord tenu à revenir sur l'action mise en place lors de l'inauguration de la paierie et de la municipale. De manière moins virulente, il a réitéré ses griefs, reprochant de nouveau aux deux organisations syndicales concernées, solidaires et la CGT, de ne pas l'avoir prévenu. Nous nous sommes permis de ricaner. Il semble continuer de penser que nous sommes dans le même bateau et que nos intérêts sont communs. Il nous a rappelé que nous sommes avant tout des collègues... Certes, mais nous ne sommes pas dans le même camp. Le directeur (quel qu'il soit) met en musique les politiques d'austérité, la CGT les combat.

L'administration a ensuite communiqué des informations issues du dernier comité technique ministériel. Le budget de l'action sociale sera maintenu l'année prochaine, pour combien de temps ? Suite à la suppression de la prime dite « d'intéressement », une prime de 100 Euros sera mise en place pour les directions qui « accompagnent les réformes », une sorte de prime à la casse, donc ! Suite à la suppression de l'indemnité compensatrice de CSG, le directeur des ressources humaines a expliqué qu'elle sera accompagnée d'un lissage pour éviter une perte nette hors changement d'échelon. Cela n'en reste pas moins une, une de plus, pour un grand nombre d'entre nous.

Puis, le directeur nous a révélé son programme à (très) court terme. Cela ressemble un peu à un cadeau de départ mais on ne connaît pas le montant du golden parachute. Beaucoup de projets sont en effet programmés pour le premier janvier prochain. Gilles Gauthier nous a confirmé la fermeture à cette date de la trésorerie de Cadenet. La CGT a affirmé avec force son opposition radicale à ce nouveau coup porté au service de proximité. Elle a clairement signifié au directeur qu'elle jetterait toutes ses forces dans cette bataille.

Quand nous lui avons demandé quelle sera la prochaine victime, il nous a répondu sans ambages que le centre des finances de Gordes serait sur la sellette prochainement. La CGT continuera son combat pour le maintien d'un maillage territorial digne de ce nom en Vaucluse à l'heure où d'autres services publics sont également menacés.

Nous avons longuement évoqué la création du pôle de contrôle des revenus patrimoniaux. Le président nous a assuré que rien n'est figé ni bouclé à ce jour, y compris sur le nombre et le lieu de leur implantation. Les représentants présents se sont montrés surpris dans la mesure où des éléments très précis ont été communiqués en groupe de travail ou en réunion institutionnelle. Ces déclarations

ne nous ont pas rassuré et ne répondent pas aux préoccupations légitimes des collègues concernés. Le projet sera présenté aux représentants des personnels en CTL en septembre prochain.

Le calendrier des projets de fusion sur Avignon est bouclé. Les services impôts des entreprises et des particuliers seront regroupés au premier janvier 2016. Cela laisse très peu de temps pour mettre en place une nouvelle organisation et adapter les locaux. Surtout, les collègues qui ne souhaitent pas rester dans ces nouvelles entités n'ont même pas la possibilité de demander une mutation nationale.

Les services de publicité foncières seront fusionnés dès que les bases « fidji » pourront l'être, dans le courant de l'année prochaine. Le directeur nous a assuré que le SPF d'Orange n'entre pas dans ce projet. Les services enregistrement sont provisoirement préservés. Selon les termes de G. Gauthier, il ne peut pas mettre tous les fers au feu en même temps. Il en va de même pour les pôles topographiques, y compris celui d'Orange.

La CGT l'a également interrogé sur la politique des fusions des caisses entamée à Orange et à Carpentras. Il semble s'en contenter et ne pas envisager de le mettre en place ni à Cavaillon, ni à Apt. Peut-être préfère-t-il laisser le bébé à son successeur. Il nous a également assuré qu'il n'y a rien de nouveau sur l'avenir du service contentieux de la direction.

Le débat s'est ensuite porté sur la mise en place des caisses uniques à Carpentras (fin 2015) et à Orange (début 2016). La CGT et solidaires avaient souhaité que les protocoles régissant ces structures soient évoqués lors de cette réunion. Nous avons découvert en séance que ces documents n'existent pas. Le responsable du budget a reconnu la nécessité de produire un document précisant la gestion de l'accueil, des services communs et la gouvernance locale. La caisse sera sous la responsabilité du comptable de la trésorerie municipale. Les questions autour de la tenue de la caisse et de l'organisation de l'accueil suscitent des inquiétudes tant chez les collègues que chez les responsables des services concernés. La direction a pris la décision de transformer trois postes de l'équipe de renfort pour les affecter sur les SIP de Carpentras, Orange et Avignon-Est. Une manière d'acheter la paix sociale ?

C'est donc finalement en milieu d'après midi que nous avons attaqué l'ordre du jour initial. Les questions sur la formation professionnelle n'ont pas suscité de débat particulier. La CGT, ainsi que les autres OS ont voté pour le plan de formation 2015. Eric Laubray nous a ensuite exposé les principales données du tableau de bord de veille sociale . Il contient des éléments intéressants sur le mal-être qui se répand dans les postes et services : écrêtages en hausse, congés maladie en augmentation, nombre croissant de comptes épargne temps,... Sur ce sujet, la CGT a renvoyé la direction à la déclaration liminaire : ce n'est pas de thermomètre dont nous avons besoin, mais de remèdes.

Par charité, nous ne dirons rien du rapport d'activité de la DDFIP de Vaucluse. La CGT a demandé le report de l'examen de la question des remboursements des frais professionnels pour qu'elle puisse être traitée avec le temps et le soin qu'elle mérite. Sur cette question, le directeur a tenu à nous informer d'une réponse de la direction générale sur l'application de la note nationale sur les frais de déplacement suite à une intervention des collègues vérificateurs. Pour la DG, la DDFIP 84 est dans les clous. Pour autant, nous ne considérons pas que la discussion est close sur ce sujet.

Ce CTL a répondu à un certain nombre des interrogations des agents de ce département. Pour autant, les désaccords persistent et les vrais solutions à nos problèmes quotidiens résident dans la mobilisation que nous saurons, tous ensemble, mettre en place pour créer un vrai rapport de force.